

Intégralement extrait du site :

<http://www.un.org/esa/population/publications/migration/pressfr.htm>



Communiqué de presse

**Nouveau rapport sur les migrations de remplacement publié
par la Division de la population des Nations Unies**

La Division de la population du Département des affaires économiques et sociales a publié un nouveau rapport intitulé « Migration de remplacement : est-ce une solution pour les populations en déclin et vieillissantes ? ». Le concept de migration de remplacement correspond à la migration internationale dont un pays aurait besoin pour éviter le déclin et le vieillissement de la population qui résultent des taux bas de fécondité et de mortalité.

Les projections des Nations Unies indiquent que, entre 1995 et 2050, la population du Japon ainsi que celles de pratiquement tous les pays d'Europe va probablement diminuer. Dans de nombreux cas, comprenant l'Estonie, la Bulgarie et l'Italie, des pays vont perdre entre un quart et un tiers de leur population. Le vieillissement de la population sera généralisé, élevant l'âge médian de la population à des hauts niveaux sans précédents historiques. Par exemple, en Italie, l'âge médian augmentera de 41 ans en 2000 à 53 ans en 2050. Le rapport de support potentiel, c'est-à-dire le nombre de personnes en âge de travailler (15-64 ans) par personne de plus de 65 ans, diminuera souvent de moitié, de 4 ou 5 à 2.

Le rapport se concentre sur ces deux tendances remarquables et cruciales, et examine en détail le cas de huit pays à basse fécondité (Allemagne, Etats-Unis, Fédération de Russie, France, Italie, Japon, République de Corée et Royaume-Uni) et deux régions (Europe et Union Européenne). Dans chaque cas on considère différents scénarios pour la période 1995-2050, en mettant en relief l'impact que différents niveaux d'immigration auraient sur la taille et le vieillissement de la population.

Les principaux résultats de ce rapport comprennent :

- *Les projections indiquent que, dans les prochaines 50 années, les populations de presque tous les pays développés deviendront plus petites et plus vieilles, en conséquence de la faible fécondité et de l'accroissement de la longévité.*

Par contre, la population des Etats-Unis augmentera de presque un quart. La variante moyenne des projections des Nations-Unies indique que, parmi les pays étudiés dans ce rapport, c'est l'Italie qui subira la plus grande perte relative de population, moins 28 pour cent entre 1995 et 2050. La population de l'Union Européenne surpassait celle des Etats-Unis de 105 millions en 1995, mais sera inférieure de 18 millions en 2050.

- *Le déclin de la population est inévitable, en l'absence de migration de remplacement.* La fécondité peut rebondir dans les décades à venir, mais peu de spécialistes croient qu'elle pourra remonter suffisamment dans la plupart des pays pour atteindre le niveau de remplacement dans un futur prévisible.
- *Tous les pays et régions étudiés dans ce rapport auront besoin d'immigration pour éviter que leur population ne diminue.* Cependant le niveau d'immigration, relatif à l'expérience passée, varie beaucoup. Pour l'Union Européenne, une continuation des niveaux d'immigration observés dans les années 1990s suffirait à peu près à éviter une diminution de la population totale, tandis que pour l'Europe dans son ensemble, il faudrait deux fois le niveau d'immigration observé dans les années 1990s. La République de Corée n'aurait besoin que d'un niveau modeste d'immigration, mais c'est cependant un changement majeur pour un pays qui jusqu'ici était un pays d'émigration. L'Italie et le Japon auraient besoin d'une forte augmentation de leur nombre d'immigrants. Par contre, la France, le Royaume-Uni et les Etats-Unis pourraient conserver leur nombre d'habitants avec moins d'immigrants que ce qu'ils ont reçu dans le passé récent.
- *Les nombres d'immigrants nécessaires pour éviter un déclin de la population totale sont beaucoup plus grands que ceux qui ont été envisagés dans les projections des Nations-Unies.* La seule exception concerne les Etats-Unis.
- *Les nombres d'immigrants nécessaires pour éviter les déclin de la population en age de travailler sont plus grands que ceux nécessaires pour éviter les déclin de la population totale.* Dans quelques cas, comme ceux de la République de Corée, de la France, du Royaume-Uni ou des Etats-Unis, ils sont de deux à quatre fois plus grands. Si de tels flux d'immigrants se produisaient, les immigrants d'après 1995 et leurs descendants constitueraient une fraction impressionnante de la population totale en 2050 – entre 30 et 39 pour cent dans le cas du Japon, de l'Allemagne et de l'Italie.
- *Relativement à la taille de leur population, l'Italie et l'Allemagne auraient besoin du plus grand nombre d'immigrants pour conserver la taille de leurs populations d'age actif.* L'Italie aurait besoin en moyenne chaque année de 6.500 immigrants par million d'habitants et l'Allemagne de 6.000. Les Etats-Unis auraient besoin du plus petit nombre – 1.300 immigrants annuellement par million d'habitants.
- *Les niveaux d'immigration nécessaires pour éviter le vieillissement de la population sont beaucoup de fois plus élevés que ceux qui sont nécessaires pour éviter le déclin de la population.* Maintenir à leurs niveaux les rapports de support potentiel demanderait dans tous les cas des volumes d'immigration

sans aucune commune mesure avec l'expérience passée et avec ce que l'on peut raisonnablement attendre.

- *En l'absence d'immigration, on pourrait maintenir à leurs niveaux actuels les rapports de support potentiel en augmentant la limite supérieure de l'âge actif à environ 75 ans.*
- *Les nouveaux défis posés par des populations en déclin et vieillissantes exigeront le réexamen fondamental de beaucoup de politiques et de programmes établis, avec une perspective à long terme. Les questions cruciales qu'il faut examiner comprennent: (a) les âges appropriés pour la retraite; (b) les niveaux, types et natures des prestations de retraite et de soins de santé pour les personnes âgées; (c) la participation à l'activité économique; (d) les montants des contributions des travailleurs et des employeurs pour financer les retraites et soins de santé des retraités; et (e) les politiques et programmes ayant trait aux migrations internationales, en particulier aux migrations de remplacement et à l'intégration de grands nombres d'immigrants récents et de leurs descendants.*